Le poste d'agent de développement local

Dès janvier 2018, dans la continuité logique d'organisation dynamique des services municipaux, le poste d'agent de développement local a été mis en place.

Comme pour tous les autres agents, cet Inf'Aurignac présente le profil et les missions de la fonction confiée à Magalie LANDAIS.



Ce poste répond à des besoins clairement identifiés en équipe municipale :

- Disposer d'un référent unique du développement communal et de la communication auprès de tous nos partenaires extérieurs.
- Optimiser le travail des dossiers de projets et de recherche de financement, en appui des élus, tant dans les contenus techniques que dans les délais de constitution.
- Garantir la disponibilité de cet interlocuteur pour enregistrer des demandes et donner des réponses immédiates.

Cet agent accomplit donc des missions concourant à l'objectif d'essor économique et social de notre territoire, s'appuyant sur les ressources et atouts pour développer des projets, notamment en termes de culture et de patrimoine, valorisant le tourisme et son activité commerciale.

Par l'action de ce nouveau poste, pour la seconde année consécutive, Aurignac propose une saison « Culture et Patrimoine ». En lien avec Philippe BERTRAND, adjoint en charge de ce secteur, Magalie LANDAIS recherche des troupes de qualité au meilleur prix, crée les outils de communication, organise leur diffusion et anime les réseaux de promotion du programme municipal; elle a également mis en place une régie de recettes dédiée à cette saison, dont les évènements contribuent à la notoriété et à la fréquentation du village.

Le patrimoine, sa sauvegarde, sa valorisation et son animation sont au cœur de ses missions.

Le contrat de développement Bourg-centre auprès de la Région Occitanie a bénéficié d'une élaboration très efficace, débouchant sur une signature rapide (la première de la 5C) et permettant une augmentation immédiate du montant de la subvention attribuée aux travaux de la rue Saint-Michel, entre autres. Grâce à ce travail initial, ce sont tous les projets éligibles aux subventions de la Région qui seront désormais mieux financés.

Nous avons répondu à un appel à manifestation d'intérêt (AMI) concernant les mobilités douces, positionnant Aurignac pour des projets prochains, et, conjointement avec l'école élémentaire, nous nous sommes inscrits pour une action autour de la filière bois locale. Ainsi, la commune s'investit également dans les politiques locales du Pays Comminges-Pyrénées.

Aurignac s'est repositionné comme bourg-centre et fait l'objet d'une reconnaissance des autres échelons du territoire: État, Département, PETR Comminges-Pyrénées, 5C.

Notre agent municipal, maintenant bien identifiée, contribue à l'agrément des dossiers de subvention auprès de l'ensemble des échelons administratifs.

Aurignac Culture et Patrimoine 🚺 Saison 2019



- « **Mirliguette et sa bicyclette magique** » spectacle de clown par la Cie La Toupie a réuni l'école maternelle ainsi qu'un public d'enfants et d'adultes, le 22 mai dans la Cour du Château.
- « Là où vont danser les bêtes » spectacle de conte et marionnettes par la Cie Les Clochards célestes, une première séance avec les CP, CE1 et CE2 de l'école d'Aurignac et une deuxième séance devant un public d'enfants et d'adultes, le 28 juin au square du Plateau.
- « L'homme qui plantait des arbres » adapté d'une nouvelle de Jean Giono, Roulott'spectacle par la Cie théâtre de la terre, à la tombée de la nuit le 20 juillet dans la Cour du Château.

Nocturne au Château : balade commentée aux flambeaux suivie du Spectacle de feu « Pyrallis » par la Cie Cirkomcha le 9 août.

Journées Européennes du Patrimoine les 21 et 22 septembre, visites guidées et ateliers pour les enfants les 2 jours sur les deux sites historiques du village

- Au Musée de l'Aurignacien
- Dans la Cité médiévale : Le mauvais temps nous a contraint d'annuler les Médiévales d'Aurignac, le
- 22 septembre, mais le Donjon et la Cour du Château sont restés ouverts pour accueillir les visiteurs.
- « La Marche des Visibilités Migrantes » projet initié par le Musée des Abattoirs avec la participation de la Mairie et du Musée de l'Aurignacien le 28 septembre.
- « Cabinet de curiosités » par la Cie Falzarts : soutien de Pronomade(s) et participation des Aurignacais les 18, 19 et 20 octobre.

Et enfin le 8 novembre, après plusieurs séances en journée destinées aux collégiens (Le Fousseret, Salies et Aurignac) la Cie Rêves de théâtre vous attend nombreux à l'Espace St-Michel à 20h30, pour le spectacle « 4 contes de Maupassant » Tarif adulte 10 €, enfant 5 €



L'édito du Maire

Régulièrement, au cours de chaque année, vous recevez InfAurignac, journal municipal qui vous rend compte des réalisations notables pour Aurignac ainsi que de la situation budgétaire de la commune.

Ce dix-septième numéro s'inscrit donc dans cette même démarche concernant les travaux d'aménagement de la rue Saint-Michel, qui se terminent juste maintenant.

Comme nous l'avons fait pour les travaux de rénovation de la mairie, nous présentons les motifs de l'équipe municipale pour engager ce projet, la nature des travaux et la procédure d'accompagnement, puis nous exposons le budget de l'opération en explicitant le financement de chaque tranche.

Ainsi, chacune et chacun connait, en toute transparence, le montant restant à la charge du budget d'Aurignac et son impact sur les finances des années à venir ...

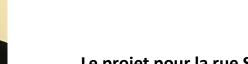
J.M. Losego

Sommaire

La Rue Saint-Michel

- ◆Préparation et suivi du projet
- Budget et financement
- Poste d'agent de développement local

Directeur de la publication : Jean-Michel Losego





Ce projet de réfection et d'aménagement de la rue principale du village a répondu à plusieurs constats et réflexions conduisant l'équipe municipale vers des objectifs multiples, tous d'importance pour la vie quotidienne des Aurignacais et la dynamique de la commune dans son territoire :

- Sécuriser la circulation piétonne au cœur du village en facilitant les différents modes de déplacement.
- · Garantir une meilleure accessibilité des bâtiments et lieux publics ainsi que des commerces, notamment pour les personnes à mobilité réduite.
- Rénover et rationaliser les réseaux de traitement des eaux, aller vers une meilleure gestion des eaux pluviales avec un gain qualitatif direct pour les riverains. Faciliter la mise en place prochaine de la fibre optique.
- Valoriser et dynamiser le centre du bourg d'un point de vue économique en donnant la possibilité aux commerçants et aux différents acteurs du village de mettre en place des animations ponctuelles à vocation conviviale, associative et touristique.

Pour finaliser ce projet, des actions déjà décidées vont être prochainement réalisées :

- Maîtriser et réguler la circulation routière par la création d'une « zone 30 » et ainsi limiter le stationnement en zones et en temps, sans pénaliser les commerçants.
- Éviter les nuisances sanitaires et le risque de chute dues aux déjections des pigeons sur les trottoirs, notamment par la mise en place de « barres déstabilisantes » en bordure des toitures et sur les avancées de façade.
- Installer les plaques numérotées sur les entrées des maisons pour un meilleur repérage lors de la distribution du courrier ou des livraisons, notamment.



Préserver notre patrimoine commun et partager un « bien vivre ensemble »

Journal municipal d'Aurignac - octobre 2019 Inf'Aurignac



Préparation et suivi du projet de la rue Saint-Michel

En 2015, dans le plan global d'aménagement pour la valorisation d'Aurignac, une étude avait été confiée au Paysagiste Concepteur « Un pour cent paysages ».

La programmation des travaux de la rue Saint-Michel s'est appuyée sur cette étude et la maîtrise d'œuvre de la réalisation de ce chantier a été confiée à ce cabinet qui s'est adjoint les compétences de l'atelier d'architecture "Roselyne Sudre" et du bureau d'étude technique "AIGS".

Suite à l'appel d'offre, l'entreprise Mallet a été retenue pour réaliser la part communale des travaux.

La commission municipale des travaux s'est régulièrement réunie en amont de l'engagement des entreprises sur le terrain pour programmer ce chantier et en assurer au mieux la bonne tenue.

Durant toute la durée de l'opération, une réunion hebdomadaire de suivi de chantier s'est tenue en présence du Maire, de l'adjoint aux travaux et du responsable des services techniques de la commune ; lors de ces séances, il s'est agi d'actualiser les informations et d'adapter les réponses techniques pour le meilleur résultat dans la limite des contraintes budgétaires.



Le chantier a débuté le 3 juin 2019 et la rue a été rendue aux Aurignacais le 5 octobre avec l'animation conviviale de l'ACPL (Association des Commerçants et des Professions Libérales).

La bonne coordination des entreprises par AIGS (Aménagement & Ingénierie Grand Sud-Ouest) a permis la finalisation du chantier principal en 4 mois ; quelques travaux d'aménagements qualitatifs sont en cours...





Budget et financement du projet de la rue Saint-Michel

Travaux effectués et financés par le CD 31 et le SEBCS

- Réfection du mur de soutènement Place du Foirail intégralement financée par le Conseil Départemental 31 pour un montant de 45 000 € et réalisée par l'entreprise COINTRE.
- Réfection du réseau d'eau potable et d'assainissement intégralement financée par le SEBCS (Syndicat des Eaux de Barousse-Comminges-Savès) pour un montant de 128 300 € et réalisée par l'entreprise ACCHINI.
- Réfection du revêtement de la chaussée intégralement financée par le CD 31 pour un montant de 140
 000 € et réalisée par l'entreprise COLAS.

Travaux et aménagements de la rue à la charge de la commune pour un montant de 597 000 €

Réfection du réseau des eaux pluviales, réfection des trottoirs, mise en place d'équipements de sécurité, création d'espaces végétalisés et aménagements qualitatifs du cheminement piétonnier.

Le financement de ces 597 000 € de travaux communaux s'établit tel que :

- Subvention de la Région Occitanie : 103 000 €
- Subvention du CD 31 : 102 475 € - Subvention DETR (État) : 90 445 €
- Fonds de concours de la 5C (Communauté de Communes) : 52 435 €
- Fonds de Compensation de la TVA : 97 932 €

Soit un total de 446 287 € pris en charge par nos partenaires territoriaux, représentant 75% du coût global inscrit au budget de la commune.

Il reste donc 150 713 € à inscrire aux dépenses intégralement supportées par la commune d'Aurignac. Un emprunt de 116 000 € est réalisé auprès du Crédit Agricole pour une durée de 20 ans au taux de 1,70% et 34 713 € sont financés directement par le budget 2019.





La municipalité remercie tous les riverains, les commerçants et les usagers de la rue Saint-Michel pour leur compréhension... et leur patience... pendant toute la durée de ce chantier.